

Leçon 8A : Droit à la reconnaissance juridique

Droit à la reconnaissance juridique

Article 6

Toute personne a droit à la reconnaissance partout en tant que personne devant la loi.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 15

(1) Toute personne a droit à une nationalité.

(2) Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 7, paragraphe 1

L'enfant doit être déclaré immédiatement après sa naissance et a droit, dès sa naissance, à un nom, au droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, au droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Convention relative aux droits de l'enfant

Article 8

(1) Les États parties s'engagent à respecter le droit de l'enfant à préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales tels que reconnus par la loi, sans ingérence illégale.

(2) Lorsqu'un enfant est illégalement privé de tout ou partie des éléments de son identité, les États parties lui fournissent une assistance et une protection appropriées en vue de rétablir rapidement son identité.

Convention relative aux droits de l'enfant

Points à retenir

1. Les élèves discuteront des raisons pour lesquelles il est important que leur naissance soit légalement déclarée.
2. Les élèves expliqueront pourquoi nous avons tous droit à un nom et à une nationalité.
3. Les élèves défendront l'affirmation : « Tout le monde a un droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi. » *DUDH, Article 6.*

Leçon 8A : Droit à la reconnaissance juridique

Plan de la leçon

1. Bienvenue

Récitez ou chantez « Je suis moi » (page 53) Ou sélectionnez une chanson, un poème ou une activité de votre pays ou de votre culture.

2. Bilan

Si vous aviez la liberté d'opinion et d'expression, quelle est votre responsabilité ?

- Assurez-vous que ce que vous dites est vrai ou exact et que votre source est fiable.
- Si vous voulez que votre voix soit entendue et respectée, vous devez écouter les autres avec respect.

Partagez la citation que vous avez trouvée.

Questions

1. Que pensez-vous que dit la personne citée ?
2. Que ressentez-vous face à cette citation ?

3. Introduction

Montrez la mini-affiche sur le droit à la reconnaissance juridique (page 54). Lisez les Articles 6 et 15 (page 51)

Questions

1. Qu'est-ce que la nationalité ? *La nationalité est le statut juridique d'appartenance à une nation particulière.*
2. Pourquoi est-il important de connaître sa nationalité ?
3. Peut-on changer de nationalité ? *Oui. Une personne doit obtenir l'autorisation d'entrer dans un pays, puis présenter une demande auprès d'un bureau gouvernemental du pays dans lequel elle souhaite établir sa citoyenneté. Elle doit ensuite suivre les directives du pays.*

Lisez les Articles 7 et 8 (page 51)

4. Que signifie le terme « États parties » ? *Le pays a accepté un traité qui reconnaît les droits de l'homme.*
5. Quand notre naissance est-elle déclarée ? *Au moment de notre naissance.*
6. Qu'est-ce qu'une déclaration de naissance ? *Un acte légal indiquant le lieu de naissance de l'enfant et le nom de ses parents.*

4. Développement

Questions

1. Pourquoi la déclaration de naissance est-elle importante ?
 - *C'est une preuve légale d'identité.*
 - *Il est obligatoire pour un enfant d'obtenir un certificat de naissance.*
 - *Elle aide le gouvernement à protéger les droits de l'enfant.*
 - *Elle aide le gouvernement à décider où et comment dépenser l'argent pour fournir des services tels que les soins de santé, l'éducation et la vaccination, etc.*
2. Quelle est la différence entre la déclaration de naissance et le certificat de naissance ? *La déclaration de naissance enregistre une naissance auprès du gouvernement. Le dossier est conservé dans un bureau gouvernemental. En général, un certificat de naissance est délivré par le gouvernement et remis au parent ou au tuteur.*

3. Où peut-on trouver une déclaration de naissance ? *Dans la plupart des pays, lorsqu'un bébé naît, les informations suivantes sont écrites et conservées dans un bureau gouvernemental : le nom du bébé, ses parents, sa date de naissance, son lieu de naissance.*

4. Que protège un certificat de naissance ?

- *Cette preuve légale d'identité peut aider à protéger les enfants contre la violence, les abus et l'exploitation. Sans certificat de naissance, les enfants ne peuvent pas prouver leur âge, ce qui les expose à un risque beaucoup plus élevé d'être contraints à un mariage précoce, d'entrer sur le marché du travail ou d'être recrutés dans les forces armées.*
- *Il peut également contribuer à protéger les enfants migrants et réfugiés contre la séparation familiale, la traite et l'adoption illégale. Sans un certificat, ces enfants courent un risque beaucoup plus élevé d'apatridie, ce qui signifie qu'ils n'ont aucun lien juridique avec un pays, y compris une nationalité.*
- *Sans certificat de naissance, de nombreux enfants ne peuvent pas bénéficier des vaccins de routine ni d'autres services de santé. Il se peut qu'ils ne puissent pas aller à l'école ou s'inscrire aux examens. En conséquence, leurs perspectives d'emploi futures sont extrêmement limitées, ce qui les rend plus susceptibles de vivre dans la pauvreté.*
- *À l'âge adulte, les enfants auront besoin de cette pièce d'identité officielle pour des transactions de base mais importantes comme l'ouverture d'un compte bancaire, l'inscription sur les listes électorales, l'obtention d'un passeport, l'entrée sur le marché du travail, l'achat ou l'héritage d'une propriété ou la réception d'une aide sociale.*

5. Conclusion

Lisez cette citation puis discutez-en avec votre classe :

« Les naissances d'environ un quart des enfants de moins de cinq ans dans le monde n'ont jamais été déclarées. La vie de ces enfants ne peut pas être protégée si les gouvernements ne savent même pas qu'ils existent. Même lorsque les enfants sont déclarés, il se peut qu'ils ne disposent pas de preuve de déclaration. On estime que 237 millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde n'ont actuellement pas de certificat de naissance. » <https://www.unicef.org>

Lisez les Articles 6 et 15 (page 51) puis montrez l'exemple de formulaire de renseignements sur la naissance (page 55). Demandez aux élèves de copier les informations du formulaire.

6. Défi

- Partagez avec votre famille les informations figurant sur le modèle de formulaire de déclaration de naissance. Remplissez-le autant que vous le pouvez.
- Demandez à vos parents ou tuteur si votre naissance a été déclarée.

Je suis moi

Bienvenue

Récitez ou chantez :

Kristina Evonne Carter

Who am I? I am a per son, I am me, I am of val -

ue. I am me, I am me, I am me. I have a right

to be ac cept ed Eve ry where as a per son. I have a name,

I have a name, I have a name. I have

an i den ti ty reg is tered with my na tion al i ty First name, last name

birth day, boy or girl. I've got in di vid u al i ty, I am part

of a fami ly. I have these rights eve ry where I go. Who am I? I am a per

son, I am me, I am of val ue. I am me, I am me, I am me.

I have a right to be ac cept ed Eve ry where as a per

son. I have a name, I have a name, I have a name.

Copyright © 2020 by Intellectual Reserve, Inc. All rights Reserved

Pour écouter la musique, rendez-vous sur l'onglet **LANGUES**, sélectionnez **FRANÇAIS**, puis cliquez sur le bouton Musique. <https://go-hre.org/resources/music-french/>



Droit à la reconnaissance juridique

Leçon 8A : Droit à la reconnaissance juridique

Conclusion

Modèle de formulaire de déclaration de naissance

Un « certificat de naissance universel » comprend généralement les informations suivantes, dans le but d'être facilement compris dans différents pays :

Informations personnelles :

Nom complet (prénom, deuxième prénom, nom)

Date de naissance (jour, mois, année)

Lieu de naissance (ville, État/province, pays)

Il ne s'agit PAS d'un formulaire juridique

Enfant	1. Nom de l'enfant (prénoms, nom de famille)	2. Sexe	3. Date de naissance (jour/mois/année)
	4. Lieu de naissance de l'enfant (village ou ville)		5. État, district ou province / Pays
Mère	6. Nom légal actuel de la mère (prénoms, nom de famille)		
	8. Nom de la mère avant le premier mariage (prénoms, nom de famille)		
	9. Lieu de naissance de la mère (village ou ville / État, district ou province / Pays)		
Père	10. Nom du père (prénoms, nom de famille)		
	11. Lieu de naissance du père (village ou ville / État, district ou province / Pays)		

Leçon 8B : Droit à la reconnaissance juridique

Droit à la reconnaissance juridique

Article 6

Toute personne a droit à la reconnaissance partout en tant que personne devant la loi.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 15

(1) Toute personne a droit à une nationalité.

(2) Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 7, paragraphe 1

L'enfant doit être déclaré immédiatement après sa naissance et a droit, dès sa naissance, à un nom, au droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, au droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Convention relative aux droits de l'enfant

Article 8

(1) Les États parties s'engagent à respecter le droit de l'enfant à préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales tels que reconnus par la loi, sans ingérence illégale.

(2) Lorsqu'un enfant est illégalement privé de tout ou partie des éléments de son identité, les États parties lui fournissent une assistance et une protection appropriées en vue de rétablir rapidement son identité.

Convention relative aux droits de l'enfant

Points à retenir

1. Les élèves discuteront des raisons pour lesquelles il est important que leur naissance soit légalement déclarée.
2. Les élèves défendront l'affirmation : « Tout le monde a un droit d'être reconnu où que ce soit comme une personne devant la loi. » DUDH, Article 6.
3. Les élèves partageront leurs connaissances avec les autres et les encourageront à déclarer leurs naissances.
4. Les élèves commenceront à écrire leurs histoires personnelles.

Leçon 8B : Droit à la reconnaissance juridique

Plan de la leçon

1. Bienvenue

Récitez ou chantez « Je suis moi » (page 53) Ou sélectionnez une chanson, un poème ou une activité de votre pays ou de votre culture.

2. Bilan

Questions

1. Quelle est la différence entre une déclaration de naissance et un certificat de naissance ? *Une déclaration de naissance est un formulaire conservé dans un bureau gouvernemental. Un certificat de naissance est remis à un parent ou à un tuteur.*
2. Quelqu'un pourrait-il nous parler de ce que vous avez appris sur votre déclaration de naissance ou votre certificat de naissance ?
3. Avez-vous pu ajouter des informations à l'exemple de formulaire que vous avez copié ?

3. Introduction

La dernière fois, nous avons appris que les naissances d'environ un quart des enfants de moins de cinq ans dans le monde n'ont jamais été déclarées. On estime que 237 millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde n'ont actuellement pas de certificat de naissance.

<https://www.unicef.org>

Question

Quelles en sont les raisons ?

- Les systèmes gouvernementaux de déclaration peuvent exiger des frais d'enregistrement que les gens ne peuvent pas se permettre.
- Il n'y a pas suffisamment de travailleurs qualifiés pour traiter les déclarations de naissance.
- Certaines personnes vivent dans des zones reculées et difficiles d'accès.
- Les gens ne savent pas comment enregistrer une naissance.
- Il existe une discrimination religieuse ou sexuelle à l'encontre de certains groupes. <https://www.unicef.org>

4. Développement

Lisez les Articles 7 et 8 de la CDE (page 56) puis montrez la mini-affiche sur le droit à la reconnaissance juridique (page 54).

Questions

1. Où l'Article 8 de la CDE nous suggère-t-il de nous adresser pour obtenir de l'aide afin d'établir notre identité ? *États parties ou gouvernement.*
2. Que peut-on faire pour augmenter les déclarations.
 - Créer des centres d'assistance.
 - Demander aux hôpitaux de déclarer les naissances.
 - Rendre la déclaration possible via téléphone ou en ligne.

3. Que devez-vous faire si, pour une raison quelconque, votre naissance n'a pas été déclarée auprès du gouvernement ? *Demandez des informations à votre famille, puis demandez de l'aide aux autorités locales.*

N'oubliez pas : Chaque droit s'accompagne d'une responsabilité, non seulement à l'égard de vous-même, mais aussi à l'égard d'autrui.

- Vous devriez vous assurer que vous êtes déclaré. Rappelez à vos amis de faire de même.
- Parlez à vos enseignants et à vos parents pour trouver des solutions aux défis qui correspondent à votre situation.
- Aidez les autres.

5. Conclusion

Nous savons que nous sommes chacun unique. Il n'y a personne d'autre comme toi.

Questions

1. Nous voulons tous être vus et reconnus. Existe-t-il d'autres moyens de nous rendre visibles au monde, que nous ayons ou pas une déclaration de naissance ou un certificat de naissance ?
 - Créez un dossier personnel en complétant autant d'informations que possible sur le formulaire d'inscription (page 55).
 - Dessinez des images de vous et de votre famille.
 - Écrivez où vous avez vécu.
 - Créez un arbre généalogique en répertoriant autant de noms de famille, de dates et de lieux que possible.
 - Dessinez une carte de votre vie.
2. Vous pouvez écrire votre propre histoire. Que voulez-vous que les autres sachent de vous ? Que pouvez-vous inclure ?
 - Événements importants
 - Diverses expériences, y compris ce que vous avez ressenti à propos de ces moments
 - Expériences amusantes
 - Choses que vous aimez faire
 - Un moment lié à l'histoire que vous avez vécu
 - Ce que vous avez appris
 - Expériences avec vos grands-parents ou d'autres membres de la famille
 - Nourriture, musique, personne, vacances, livres préférés
 - Ce que vous voulez faire dans le futur
 - Les défis auxquels vous avez été confrontés et ce que vous avez fait pour les relever

6. Défi

- Discutez avec vos amis et votre famille de l'importance de déclarer les naissances et d'avoir un certificat de naissance en sa possession.
- Commencez à écrire ou à dessiner votre histoire personnelle et soyez prêt à la partager brièvement en classe.